

CORRIDA DE NOEL DU POULIGUEN

Dimanche 22 décembre 2019 à 15 heures

15 ème Edition

RÈGLEMENT DE LA COURSE

-1. Organisation :

- La Corrida de Noël est organisée par le Triathlon Côte d'Amour en collaboration avec la Mairie du Pouliguen

2. Parcours :

- Le départ est donné Square Jean Prié.(sur le port) Ainsi que l'arrivée

- Le parcours comprend trois boucles dans les ruelles du Pouliguen et sur le port.

3. Inscriptions :

- Les inscriptions sont ouvertes à tous, hommes et femmes à partir de 16 ans, licenciés ou non.

- Le N° de licence en cours de validité devra être mentionné sur le bulletin d'inscription

pour :

Les titulaires d'une Licence Athlé Compétition, d'une Licence Athlé Entreprise, d'une Licence Athlé Running ou d'un Pass' Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme

Les titulaires d'une Licence sportive au sens de l'article L. 131-6 du code du sport délivrée par une fédération uniquement agréée et sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition

Les titulaires d'une Licence délivrée par la Fédération Française de Triathlon, la Fédération Française de Course d'orientation ou la Fédération Française de pentathlon moderne (La fédération n'acceptant plus les licences Tri sur des épreuves FFA, nous ferons signer une décharge à tous nos amis triathlète au retrait des dossards)

- Pour les autres un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition daté de moins d'un an, au jour de la course, devra être joint au bulletin d'inscription.

4. le droit d'inscription est de :

Pour les licenciés FFA FFTRI et non licencié :

Avant le jour de la course : 8 € (inscription par Internet : espace-competition.com)

10 € le jour de la course. !!! Attention épreuve généralement complète, donc nous incitons une inscription sur Espace compétition !!!

5. Modalités d'inscriptions :

- Par Internet : sur jusqu'au 20 Décembre 2019 - à l'adresse suivante : www.espace-competition.com

- Par courrier : à envoyer avant le mercredi 18 Décembre 2019 à l'adresse suivante :

TCA 1 QUAI L'HERMINIER 44510 LE POULIGUEN

- Sur place : le jour de la course avec une clôture 30 minutes avant la course UNIQUEMENT s'il reste des dossards !

- la course est limitée à 999 concurrents et l'organisation se réserve le droit de clôturer les inscriptions

- Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit "

6. Dossards :

- Sur présentation de la licence ou dépôt du certificat médical, les dossards seront remis sur le site à partir de 13h00 le jour de la course.

- Les dossards doivent être portés devant et entièrement visibles, tout athlète ne respectant pas cette règle se verra disqualifier.

7. Départ de la Corrida de Noël : 15 H

8. Récompenses :

- Un cadeau sera offert aux 500 premiers inscrits

- Les podiums : les 3 premiers et les 3 premières du classement Scratch, les premiers et les premières de chaque catégorie CA JU ES SE VE1 VE2 VE3.

- La première équipe Club de 4 concurrents

- Les plus beaux déguisements

9. Sécurité :

- Assurée par les commissaires de course avec présence d'un signaleur en tête et en fin de course.

- L'assistance Médicale est assurée par un médecin urgentiste et Urgence 44.

10. Chronométrage :

- chronométrage assuré ESPACE-COMPETITIONS sur la ligne d'arrivée

11. Assurances :

- Responsabilité civile organisateur contractée auprès de « Alliance International d'Assurances et de Commerce (AIAC) », assureur officiel de l'épreuve.

- Les organisateurs de la course déclinent toute responsabilité sur les défaillances physiques pouvant survenir le jour de la course

12. Droit à l'image :

- L'organisation se réserve le droit d'exploiter les photos et vidéos prises lors de l'épreuve dans le but de promouvoir la manifestation. En vous inscrivant à l'une de ces manifestations, vous abandonnez votre droit à l'image.

13. CNIL :

- Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Par l'intermédiaire du TCA et des partenaires de l'épreuve, vous pouvez être amenés à recevoir (par courrier postal ou électronique) des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom et prénom et si possible votre numéro de dossard.

14. Contrôle anti-dopage :

- Dans le cadre de cette manifestation, vous pouvez être soumis à un contrôle anti-dopage.

15. Annulation :

L'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure. Aucune indemnité ne pourra être versée à ce titre. Les participants ne seront pas remboursés de leur frais d'engagement et ne pourront prétendre à aucune indemnité.